

BUREAU DU COMITE DIRECTEUR

Procès-verbal n²021/04

Réunion du : 4 mai 2021 à 18h00 En visioconférence Présidence: Albert GEMMRICH Khadidja BETTAHAR, Christophe GEORG, Michel KEFF, Damien KELTZ, Joël Présents: MULLER, Gérard SEITZ, Michel SPINDLER, Jacky THIEBAUT, Olivier TURBÉ

Patrick LEIRITZ, Christophe SOLLNER,

Excusés: Michel AUCOURT

Frédéric VARAIS, Olivier STUDER, Maxime RINIÉ, Patrice GRETHEN Assistent:

Le Président félicite Christophe SOLLNER pour son élection au bureau élection de la Ligue de Football Amateur. Il salue l'important score réalisé par la liste menée par Guy GLARIA sur laquelle figurait Patrick LEIRITZ et appelle à un travail en commun dans l'intérêt général du football.

1. MOUVEMENT DES CLUBS

AFFILIATIONS							
DISTRICT	CLUB	N°AFFILIATION	TYPE	DATE			
Marne	FRAUENFUSSBALL SPORT VEREIN REIMS	760667	Féminine	15/03/2021			
Mosellan	CREUTZWALD FUTSAL CLUB	560671	Futsal	16/03/2021			
Vosges	THOLY SOUS BOIS	560678	Futsal	12/04/2021			
Alsace	ERNOLSHEIM-BRUCHE FOOTBALL CLUB	560685	Libre	26/04/2021			

GROUPEMENTS DE CLUB						
CLUB MODIFIE	N°AFFILIATION	CLUBS INTEGRES	CLUBS RETIRES	CATEGORIES		
GROUPEMENT JEUNES DU PAYS HAUT	564200		ENT. S. VILLERUPT THIL 563660 ENT. REHON VILLERS MORFONTAINE 581365	U15 à U18		

RADIATIONS					
CLUB	N° AFFILIATION	DATE			
MARLY FUTSAL CLUB	563973	18/03/2021			
JS KUNTZIG	534481	29/03/2021			

Le bureau valide les mouvements de clubs présentés ci-dessus.

2. FUSION DE CLUBS

La LGEF a réceptionné deux projets complets de fusion de clubs :

- US Conflanaise et l'AS de Doncourt-lès-Conlans
- US Trois Maisons et FC Phalsbourg

Le bureau valide la fusion de ces clubs.

3. REGLEMENT INTERIEUR DE LA COMMISSION BENEVOLAT ET DISTINCTIONS

Michel SPINDLER rappelle que la rédaction d'un règlement de fonctionnement des commissions est prévue dans notre règlement intérieur à son article 10. Il apparait indispensable pour notre organisation d'avoir un mode de fonctionnement ayant comme base un tronc commun à chacune des commissions. Pour les ¾ des commissions, qui d'ailleurs n'ont jamais fait de proposition de fonctionnement, ce tronc commun leur apportera largement les lignes guide nécessaires à leurs missions.

Pour le reste, c'est-à-dire les commissions régaliennes (compétitions, juridique, appel, CRCC), il conviendra de le personnaliser un peu plus en discutant avec les présidents.

L'objectif de ce règlement de fonctionnement mettra en avant les missions, les attributions, le mode d'organisation administratif, les moyens matériels, financiers. Aujourd'hui, il est proposé ne pas statuer sur le projet du règlement de la commission du bénévolat. Michel SPINDLER indique avoir prévenu René LOPEZ de l'objectif d'harmoniser le mode de fonctionnement des commissions. Il a très bien compris le sens de la démarche et reste en attente du projet.

4. SYNTHESE DES MESURES PRISES PAR LES DISTRICTS RELATIVES A L'ARRET DES CHAMPIONNATS

À la suite de la demande effectuée par le Président pour connaître les mesures prises et celles envisagées par les districts du Grand Est, les districts de la Marne, de la Meurthe-et-Moselle, des Vosges et d'Alsace ont transmis leurs éléments. En l'état actuel, il n'est pas possible d'en faire une synthèse qui aurait permis à la LGEF de se positionner sur des dispositifs complémentaires à ceux réalisés par les districts. Par ailleurs, des réflexions sont toujours en cours au sein des districts.

5. POINT DE SITUATION SUR LES COMPETITIONS JEUNES

Jacky THIEBAUT présente le travail de concertation réalisé au niveau des compétitions jeunes au cours de ces dernières semaines avec les districts et les clubs. Les décisions du prochain COMEX devraient permettre d'achever ce travail pour construire les groupes pour la saison prochaine qui sera une saison de transition.

Michel KEFF propose la mise en place d'un concours du jeune footballeur qui peut être réalisé sans contact. Différentes phases pourraient être mises en place : niveau club, puis niveau district et enfin au niveau de la LGEF. Patrice GRETHEN propose la mise en place d'un groupe de travail pour définir les modalités de mise en œuvre de ce concours.

Michel KEFF fait un point de situation sur le projet de R1 FUTSAL : plus d'une vingtaine de clubs ont répondu à l'appel à candidature. Des modalités de sélection vont être affinées dans la perspective de la prochaine assemblée générale.

Gérard SEITZ informe le bureau que le groupe de projet « compétitions 2021-2024 » travaille sur l'ensemble des compétitions : jeunes, séniors et coupes. Il a pour objectif de faire des propositions au comité directeur. Concernant les compétitions séniors, dans l'attente de la réforme des championnats nationaux en préparation, le groupe a décidé de se focaliser sur le niveau R3. Ce niveau nécessite une coordination importante avec les districts. Une réunion avec eux sera prochainement organisée à ce sujet.

6. JURYS FORMATIONS PROFESSIONNELLES

Le bureau valide la composition des jurys pour les professionnelles ci-après :

Président du jury : GRETHEN Patrice

Représentant de la ligue régionale : PAPAVERO Hervé

Cadre technique de la FFF, désigné par le DTN ou son représentant : VILLIERE Fabrice Cadre technique de la FFF, désigné par le DTN ou son représentant : METZGER Pierre Personne qualifiée en football, désignée par le DTN ou son représentant : CLERC Cédric Personne représentante de l'UNECATEF ou du GEF ou habilitée par eux : COURRIER Jérôme Personne représentante de l'U2C2F ou de l'AE2F ou habilitée par elles : SPINDLER Michel

Albert GEMMRICH,

Validé par voie électronique le 18 mai 2021.

Michel SPINDLER,

Secrétaire généra

CD LGEF - Bureau, 04.05.2021 - 3/3